



P Ô L E
MÉTROPOLITAIN
DE LA CÔTE
D'OPALE

COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU VENDREDI 29 JANVIER 2021 – 15 H 00

COMPTE RENDU

PRESENTS (39) :

Mesdames : ANDRIES, BRUNET, CHEVALIER, GILLOOT, GUILLET, LEPROVOST, LERMYTTE, LONGUET, MULOT FRISCOURT, PASSEBOCQ, PROUVOST, VANHILLE. FI

Messieurs : BEE, BODAERT, BOUCLET, CARTON, CHOCHOIS, COUSEIN, CUVILIER, DENIS, DECOOL, DISSAUX, DUQUENOY, FASQUELLE, GENS, GODEFROY, KIDAD, LOGIE, LOQUET, MATRAT, MAZZA, PRUDHOMME, RINGOT, ROUZE, ROUSSEL, TRONQUOY, VANHILLE, VERGRIETE, WAROCZYCK ;

EXCUSES AVEC POUVOIR (19) :

Monsieur ALEXANDRE, Madame ARLABOSSE, Monsieur BARBARIN, Mesdames BELE-FOUQUAERT, BOUCHART, Messieurs DEMOLLIENS, ETIENNE, FAIT, Mesdames FERMON, FERNANDEZ, Messieurs FIGOUREUX, HEDDEBAUX, Madame HINGREZ-CEREDA, Monsieur LECLERQ, Mesdames MERCHIER, NOEL, Monsieur NOTEBAERT, Mesdames WAROT LEMAIRE, WICKE ;

Qui en application de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir à :

Mesdames BRUNET, LERMYTTE, VANHILLE

Messieurs BOUCLET, PRUDHOMME, CHOCHOIS, COUSEIN, FASQUELLE, WAROCZYCK, DUQUENOY, BODAERT, MATRAT, SANDRAS, RINGOT, GODEFROY, DENIS, VANHILLE, LOGIE, VERGRIETE

EXCUSES (15):

Madame : CANARD

Messieurs : ALLAN, ALLEMAND, BEDAGUE, BUY, CHRISTOPHE, DECOSTER, DUCROCQ, DUMONT, GOKEL, JULES, KAHN, LEROY, RYS, SANDRAS.

Secrétaire de séance : Monsieur Paul Loup TRONQUOY

ORDRE DU JOUR

- **Délibération n° 1 - Huis-clos**
- **Approbation du P.V. de séance du Comité Syndical du 29 septembre 2020**
- **Rapport d'orientation budgétaire et Débat**
- **Délibérations :**
 2. Désignation des représentants du PMCO auprès de l'agence d'urbanisme de Dunkerque
 3. Service commun de défense contre la mer – Adhésion à France Dignes
 4. Service commun de défense contre la mer – Acquisition de données de suivi du trait de côte (accord-cadre à bons de commande)
 5. Paiement de la contribution nationale 2021 du PMCO au titre de l'assistance technique pour le Programme de coopération transfrontalière Interreg 2 Mers 2015-2021
 6. Désignation des représentants du PMCO auprès de l'Université du Littoral

➤ **Questions diverses**

Monsieur le Président

« Bonjour à toutes et à tous,

Nous avons le quorum avec vous tous et avec tous nos amis qui nous suivent en visio, j'ai le plaisir d'en voir certains par écran interposé, je regrette de ne pas vous voir en chair et en os, c'est toujours un plaisir de pouvoir rencontrer les gens, mais notre conseil aujourd'hui devait se tenir partiellement en visio et vous comprenez pourquoi et ici même dans cette salle nous sommes à huis clos, je vous propose de garder le masque pendant toute la séance sauf bien entendu lorsque vous vous exprimez pour des questions de compréhension bien entendu, de manière à faciliter la compréhension de chacun vous pourrez retirer le masque au moment où vous vous exprimez.

➤ **Délibération n° 1 - Huis-clos**

Comme je le disais, c'est à huis clos, il n'y a pas d'opposition à ce principe que nous soyons à huis clos pour des raisons de crise sanitaire ?

J'aurais dû commencer par ça d'ailleurs, « Meilleurs vœux à toutes et à tous » pour nos amis de la Communauté Urbaine, je vois dans la salle, j'ai déjà pu leur souhaiter « Bonne Année », mais à tous nos amis des autres intercommunalités du Pôle métropolitain de la Côte d'Opale, nous n'avons pas encore eu l'occasion de nous souhaiter la bonne année puisque c'est la première séance de l'année, à un jour près, car lundi c'est le 1^{er} février, « je vous souhaite une excellente année 2021 », espérons qu'elle soit plus sympa que l'année 2020 et qu'elle nous permettra surtout de nous rencontrer.

➤ **Approbation du P.V. de séance du Comité Syndical du 29 septembre 2020**

Ce que je vous propose en premier point, c'est l'approbation du procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 29 septembre 2020.

Est-ce que certains ont des remarques ? Des votes contre ? Je n'entends personne en visio ouvrir son micro, c'est que tout le monde est d'accord et approuve ce procès-verbal.

Je vous en remercie.

➤ **Rapport d'orientation budgétaire et Débat**

J'en arrive au point suivant qui est le gros point de notre ordre du jour ; le rapport et débat d'orientation budgétaire, mais surtout j'ai souhaité que ce débat d'orientation budgétaire puisse être élargi à un débat sur les orientations futures du Pôle métropolitain de la Côte d'Opale, lors de la séance d'installation, j'ai souhaité que nous réfléchissions, « nous » c'est-à-dire les intercommunalités membres du Pôle, mais aussi les structures autour du Pôle qui participent à son action au quotidien, que nous puissions réfléchir à ce que devait devenir notre Pôle métropolitain dans les années qui viennent, au cours du mandat à venir, qui s'ouvre à cette occasion et donc je présenterai en même temps le rapport d'orientation budgétaire et j'élargirai mon propos aux perspectives 2021 et pour les années ultérieures du Pôle.

Pour ce qui concerne le rapport d'orientation budgétaire, stricto sensu, vous avez reçu le document. Le budget du PMCO oscille chaque année autour de deux millions d'euros.

En 2020, l'exécution sera plutôt autour de 1 250 000 euros, car la crise sanitaire et le renouvellement électoral différé ont ralenti l'exécution. Le budget d'investissement verra la fin de l'étude de réensablement de Wissant dont on a beaucoup parlé et atteindra environ 15 000 euros. Au sein de la section de fonctionnement, les allocations de recherche représenteront environ 850 000 euros, le service de défense contre la mer atteint un coût approximatif de 1 million d'euros. Les dépenses de personnel hors fonctions spécialisées représentent moins de 7 % des dépenses de fonctionnement. Le budget de la section de fonctionnement devrait avoisiner les 2.7 millions d'euros. Voilà quelques éléments de cadrage.

Le rapport d'orientation budgétaire reprend ensuite un certain nombre de passages obligés comme vous en avez l'habitude dans vos intercommunalités, il décrit les politiques du PMCO proposées pour 2021. Il explicite la situation du personnel du PMCO composé de huit équivalents temps plein dont les fonctions sont décrites dans l'organigramme.

Je le disais en préambule à cette question, l'objectif, ce n'est pas de limiter notre débat, l'évaluation, l'analyse ou le commentaire sur ce rapport d'orientation budgétaire, mais peut-être d'aller un peu au-delà et comme c'est le 1^{er} débat d'orientation budgétaire du mandat, faire un travail d'introspection du Pôle métropolitain et d'échanger ensemble sur ses perspectives pour les années qui viennent et pas simplement pour l'année 2021.

Nous venons d'ailleurs d'avoir une conférence des présidents avec l'ensemble des présidents d'intercommunalités à l'instant, qui étaient invités, qui se sont exprimés pendant 1h30, nous avons échangé sur ce que je vais vous présenter là et je vous dirai la teneur de cet échange de la conférence des présidents en synthèse également de mon propos.

Je le disais, le but du jeu était de réfléchir à l'avenir, aux orientations stratégiques à venir de notre Pôle métropolitain et nous avons lancé à la cantonade des propositions de contributions à nos structures associées et aux intercommunalités.

Nous avons reçu un certain nombre de contributions au niveau du Pôle.

Je dois dire que, là je vais en faire un peu la synthèse, de manière extrêmement succincte, nous vous communiquerons de manière détaillée toutes les contributions qui auront été envoyées au Pôle, il s'agit d'un bilan d'étape, puisque nous avons encore reçu cette semaine des contributions et ne soyez pas surpris si vous n'entendez pas dans mon propos synthétique, c'est que nous allons faire l'analyse au cours de cette 2^e partie de notre réflexion, de notre introspection, mais je voulais déjà vous faire un point d'étape sur les contributions que nous avons déjà reçues, au moins avant la semaine passée, de manière à ce que vous puissiez en avoir connaissance et je le redis, de manière très synthétique.

- [l'Université du littoral de la Côte d'Opale.](#)

La première structure qui nous a apporté une contribution, nous avons d'abord reçu une contribution de l'Université du littoral de la Côte d'Opale.

Cette contribution porte surtout sur le « périmètre » du pôle et notamment sur ses extensions possibles, soit vers la MEL, soit vers la Baie de Somme. L'ULCO prend clairement parti pour une extension vers la Baie de Somme arguant de son rapprochement avec l'université d'Amiens et de ses rapports plus difficiles avec les universités lilloises. Donc, L'ULCO est très orienté Baie de Somme.

Ensuite, nous avons eu une contribution commune des trois agences d'urbanismes de notre littoral, comme je le disais tout à l'heure en conférence des présidents, le fait que nous ayons eu une contribution commune est déjà en soi une information, ça montre le

travail à l'échelle de notre pôle métropolitain, le travail de convergence qui est fait autour de ces trois agences et je les félicite d'avoir fait cette contribution commune parce que ça montre aussi que le PMCO s'incarne aussi au quotidien dans le travail de ces agences d'urbanisme.

Dans leur contribution commune, les agences d'urbanisme entendent faire du pôle « un animateur » d'un réseau de territoires élargi. Ils veulent positionner le pôle comme un interlocuteur de la Région, proposent un travail à la carte et de positionner le pôle comme un outil opérationnel notamment dans la recherche des financements et de remettre sur pied des groupes de travail permanent.

Ça c'est le résumé de la contribution de nos trois agences d'urbanisme.

Ensuite, plusieurs intercommunalités nous ont fait des propositions, ce n'est pas exhaustif, je le répète,

- La Communauté de Communes Pays d'Opale recommande, avant de s'ouvrir aux autres, de conforter la structure et fait ensuite des propositions d'action dans de nombreux domaines, par exemple :
 - un SCoT à l'échelle du PMCO qui est en effet une ambition particulièrement forte et avec un SCoT à l'échelle du PMCO une agence d'urbanisme sur ce même périmètre, donc la fusion de nos agences d'urbanisme,
 - une agence de développement économique tournée vers les grands projets,
 - une ligne ferroviaire Rang du Fliers – Bray Dunes,
 - une coordination portuaire entre Dunkerque et le port de Boulogne – Calais mais aussi d'autres propositions plus spécialisées.

La CCPO a fait une contribution très ambitieuse pour l'avenir du pôle.

- La Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps concentre sa proposition sur la prise de compétence sur la défense contre la mer aujourd'hui on est effectivement sur une logique d'un service mutualisé, la CCT2C nous propose une prise de compétence.

- La CAPSO et la CCPL :

J'en viens ensuite à la contribution conjointe entre la CAPSO et la CCPL, merci à l'Audomarois d'avoir fait cette contribution commune.

Cette contribution insiste sur :

- l'enseignement supérieur,
- l'eau,
- l'infrastructure routière entre Lille et Boulogne sur Mer qui a été encore évoquée tout à l'heure par Joël DUQUENOY,
- et la mutualisation via l'UGAP notamment.

Elle évoque également le coût de l'adhésion, l'occasion pour moi de rappeler que depuis 1973, il n'a pas bougé, mais comme l'a dit Christian LEROY, c'était plutôt une question de la participation des intercommunalités à d'éventuels projets du type « travail sur le tourisme », la campagne touristique que nous avons proposée, finalement, l'idée serait peut-être de moduler en fonction « intercommunalités rurales, intercommunalités urbaines », la participation à un certain nombre de projets, c'était plutôt ça qui était exprimé dans cette contribution.

- La Communauté d'Agglomération du Boulonnais :

Elle privilégie également le rapprochement avec la Baie de Somme tout en disant l'importance pour elle que le Pôle avance avec ses membres actuels qui le souhaitent et elle met en avant un certain nombre de thèmes, comme :

- l'université,
- la défense contre la mer, mais également
- la mobilité
- et des financements extérieurs.

Tout à l'heure, Frédéric CUVILIER a beaucoup insisté sur ce champ de la mobilité notamment.

- La Communauté Urbaine de Dunkerque a consacré une conférence des maires à la question du Pôle métropolitain de la Côte d'Opale. Au cours de cette conférence des maires, les élus de la CUD, les maires ont affiché leur attachement à cette structure qui permet un dialogue permanent sur les enjeux qui peuvent être communs, notamment :

- le tourisme,
- la défense contre la mer,
- la plaisance,

Et aussi ils aimeraient que le PMCO se saisisse de ces sujets d'actualité qui dépassent le cadre de l'intercommunalité, mais qui peuvent servir les intercommunalités.

Je le dis, je n'ai pas fait ici un résumé exhaustif de toutes les contributions écrites que nous avons reçues, mais bien entendu pour le point final de notre travail qui se situera en mars-avril lors de notre prochain comité syndical, vous aurez en amont toutes les contributions écrites.

- La Métropole Européenne de Lille :

A l'issue de ces résumés des contributions écrites, il se trouve que j'ai également pris contact avec nos voisins, par échange direct, pour l'instant les intercommunalités, au cours de la 2^e phase de notre travail, je contacterai les présidents de départements, donc pour l'instant pour les présidents d'intercommunalités voisines, j'ai eu d'abord un entretien avec Damien Castelain, président de la Métropole Européenne de Lille. La Métropole Européenne de Lille est intéressée par un dialogue permanent avec le PMCO, un dialogue qui pourrait prendre la forme d'un comité syndical par an dédié aux thèmes qui relient le littoral et la métropole lilloise, finalement, chaque année, par exemple au mois d'octobre ou au mois de mars, on dédierait un comité syndical qui aborderait les sujets d'articulation entre la Métropole Européenne de Lille et l'ensemble des intercommunalités du PMCO, une sorte de sommet MEL/PMCO chaque année ce qui permettrait d'aborder un certain nombre de sujets.

- Communauté de Communes de Flandre Intérieure et Communauté de Communes de Flandre Lys :

- La CCFL nous a dit très clairement son souhait d'orientation vers la Métropole Européenne de Lille et non vers la Côte d'Opale,
- La CCFI est intéressée par nos travaux et a envie de s'y intéresser davantage dans l'avenir.

- Le Syndicat Mixte Baie de Somme :

Enfin le Syndicat Mixte Baie de Somme, j'ai eu hier d'ailleurs, Monsieur HAUSSOULIER, président à la fois du Syndicat Mixte Baie de Somme et aussi du Département de la Somme au téléphone, j'ai senti un président de syndicat mixte très intéressé par le travail

du Pôle métropolitain de la Côte d'Opale, qui reconnaît l'importance d'une meilleure connaissance mutuelle, centré avant tout sur les problématiques liées à la mer, mais un accueil vraiment enthousiaste de la part du président du Syndicat Mixte Baie de Somme à s'associer à nos travaux, à nos démarches, qui laisse augurer effectivement l'ouverture possible du PMCO vers la Baie de Somme pour les années à venir.

Avant d'ouvrir le débat, je vous ai fait une synthèse extrêmement rapide des contributions, je voudrais vous faire part finalement de ma réflexion à ce stade.

J'ai entendu un certain nombre de personnes sur le pôle métropolitain, j'ai lu des contributions écrites et on a eu pour certains des échanges et je me suis aussi forgé un point de vue qui est aussi - et considérez-le comme tel bien entendu - comme un point d'étape support à notre débat d'aujourd'hui et je vous soumetts un certain nombre de réflexions qui pour l'instant sont personnelles, mais on a vu tout à l'heure en conférence des présidents qu'elles pouvaient être partagées, en tout cas, ça nous permet de faire un point d'étape sur ce que peut être la réflexion sur ce que doit devenir le Pôle métropolitain.

Tout d'abord en préambule, on l'a dit tout à l'heure en conférence des présidents, à titre personnel, j'avoue être ragaillardi par tous les discours positifs que j'ai entendus sur le Pôle métropolitain depuis notre dernier comité syndical, j'avoue que par le passé, au cours de ces derniers mois ou de ces dernières années, le moral avait été un peu plombé par certains discours négatifs sur le Pôle métropolitain, mais finalement au cours de ces derniers mois, je me suis aperçu qu'ils étaient extrêmement minoritaires et finalement les discours qu'on n'entendait pas régulièrement sur le Pôle métropolitain, c'étaient tous les discours positifs et surtout d'attachement au Pôle Métropolitain, je dois dire que ce travail d'introspection qu'on a lancé à partir du premier comité syndical aura eu ce premier mérite, que de nous rappeler que la quasi-totalité des discours sur le Pôle métropolitain sont des discours positifs et montrent un très fort attachement des élus à cette structure et à notre travail en commun, je dois dire que ça m'a fait particulièrement plaisir parce que finalement les élus que nous sommes, ne voyons parfois que ce qui va mal en oubliant parfois que les élus sont très attachés à un travail qu'on peut mener ensemble, j'ai envie de dire pour moi la première grande leçon de ce travail que nous menons depuis le 1^{er} conseil d'installation ; c'est la démonstration et l'illustration d'un très grand attachement à notre structure du Pôle métropolitain de la Côte d'Opale et tout simplement ça fait plaisir, je tenais à vous en remercier parce que c'est ça qui ressort d'abord des contributions de tout ce que j'ai entendu.

Pour arriver sur le fond et tout d'abord sur le périmètre ; la conviction que je me forge au regard de ce que j'ai pu lire ou entendre, c'est que nous devons rester sur notre périmètre aujourd'hui, en privilégiant une ouverture vers le Sud c'est-à-dire vers la Baie de Somme, je pense que nous pourrions demain envisager peut être des adhésions de ces collectivités du Sud de la Côte d'Opale. Le Syndicat Mixte de la Baie de Somme, c'est peut-être plus compliqué parce qu'il est un mélange de communes, d'intercommunalités et du département, juridiquement c'est compliqué pour qu'il puisse adhérer directement au Pôle métropolitain, mais en tout cas le sens des prochaines adhésions sur le périmètre doit être effectivement cet élargissement vers le Sud de la Côte d'Opale.

En ce qui concerne la MEL, l'idée d'un comité syndical dédié au rapport entre le Pôle métropolitain et la MEL une fois par an me semble être une bonne idée et donc finalement de pouvoir consacrer une fois par an un comité syndical au dialogue entre la métropole et la Côte d'Opale, nous pourrions alors aborder des sujets comme :

- la santé
- les mobilités, beaucoup de présidents ont exprimé les sujets de mobilité,
- le développement universitaire,
- le Brexit,
- le développement portuaire,
- le tourisme, etc.

On pourrait dédier un comité syndical par an, un dialogue avec la métropole lilloise, tout en restant sur nos propres frontières, éventuellement élargies vers la Baie de Somme.

En ce qui concerne les Flandres : la CCFL apparemment, ce n'est pas à l'ordre du jour et pour la CCFI, nous verrons. Ça c'est pour le périmètre, c'est un petit peu le 1^{er} point d'étape du travail en cours.

Sur la vocation du pôle : historiquement, le Pôle métropolitain a toujours soit monté des coups c'était très spécifique, soit mené de grandes études stratégiques sur un certain nombre de sujets. Quand nous sommes passés du SMCO au PMCO, le but était de franchir une étape, un cap et essayer de structurer un certain nombre d'actions à vocation plus opérationnelle, c'est ce que nous avons essayé de faire au cours du précédent mandat.

Ce fut le cas avec les bourses aux doctorants, nous avons mené un travail long, mais nous avons permis de sanctuariser aujourd'hui une aide à l'Université de la Côte d'Opale de six bourses aux doctorants. C'est ce que nous avons pu faire certes de manière imparfaite, mais quand même, sur la défense contre la mer : aujourd'hui, le PMCO est doté d'une ingénierie de défense contre la mer.

Mais on a aussi connu au moins un échec dans cette stratégie, je pense bien sûr en premier lieu à la campagne de notoriété touristique sur laquelle nous n'avons pas pu conclure. Néanmoins, au cours du mandat précédent on a essayé de mettre en place un certain nombre d'actions opérationnelles au niveau du Pôle métropolitain.

L'idée aujourd'hui ce serait de ne pas oublier notre vocation première et d'orienter l'action future du PMCO sur un certain nombre de grandes réflexions stratégiques qui concernent nos intercommunalités, mais qui les dépassent en terme de périmètre, en clair nous saisir de ce que chaque intercommunalité doit prendre en compte dans ses politiques publiques locales, mais à partir de dynamiques qui se situent à une échelle plus large.

Je vais prendre quelques exemples pour illustrer mon propos :

Aujourd'hui nous sommes toutes et tous concernés par les problématiques de changement climatique, tout à l'heure Ludovic nous disait nous avons tous à faire des PCAET (des plans Climat Air Energie Territoriaux), nous sommes tous concernés par des problématiques de changement climatique, nous sommes peu ou prou confrontés à peu près aux mêmes enjeux et ces enjeux ne sont pas minces sur notre littoral, entre la montée des eaux, la prévention des inondations, mais aussi l'urbanisme, le logement, l'agriculture, les circuits courts, les politiques d'achats en restauration collective, etc.

Pourquoi ce n'est pas le Pôle métropolitain qui demain devrait se saisir d'une étude sur le changement climatique de manière à offrir à chacune de nos intercommunalités des préconisations, des diagnostics, qui lui permettent ensuite de travailler et de mettre en place des actions qui permettent d'adapter nos politiques publiques locales à cet enjeu qui nous

est commun, c'est un exemple de grandes études, de grandes réflexions stratégiques que pourrait lancer le Pôle métropolitain, l'avantage c'est que nous avons dans notre ingénierie ou autour de nous un réseau d'agences d'urbanisme, une université qui permettra de nourrir ce travail sur le changement climatique et donc qui nous permettra finalement d'aborder au cœur de chaque intercommunalité ce sujet avec déjà des préconisations, des analyses, des diagnostics élaborés à l'échelle de la Côte d'Opale.

La question du Brexit bien entendu est une question qui touche chacune de nos intercommunalités, mais dont la réflexion doit évidemment se situer à une échelle plus large, l'échelle du Pôle métropolitain paraît pertinente et donc que demain, le Pôle métropolitain se saisisse d'une réflexion stratégique sur le Brexit dans 1, 2 ou 3 ans, pour qu'au niveau des intercommunalités nous puissions adapter nos politiques publiques locales en fonction des opportunités qui seraient identifiées dans le cadre de cette étude, ça peut être aussi un sujet de réflexion porté par le Pôle métropolitain.

Je pense au vieillissement de la population : peu ou prou toutes nos intercommunalités sont concernées par le même phénomène de vieillissement de la population, ce sujet pourrait être porté en termes d'accompagnement, en termes de réflexion stratégique, d'orientation, par le Pôle métropolitain pour justement accompagner chacune des intercommunalités, même chacune des communes du Pôle métropolitain de la Côte d'Opale dans sa stratégie d'évolution des politiques publiques pour prendre en compte le vieillissement de la population.

Je pense à l'évolution de l'alimentation, aujourd'hui nous sommes tous confrontés à des évolutions structurelles sur la façon dont est élaborée notre alimentation, le Pôle métropolitain demain pourrait se saisir d'une grande réflexion stratégique sur l'évolution de l'alimentation et les conseils à prodiguer, des préconisations, des suggestions, un diagnostic à nos différentes intercommunalités pour qu'elles puissent adapter leurs politiques publiques locales aux nouveaux enjeux touchant à l'alimentation.

La question des centres de tri, nous l'avons évoquée en conférence des présidents et je sais que la communauté urbaine est en train de faire évoluer aussi sa vision là-dedans, qu'on puisse continuer, approfondir ce travail qui a commencé mais qui doit aller à mon avis aujourd'hui plus loin parce qu'un certain nombre d'intercommunalités dont la Communauté Urbaine n'avait pas mesuré tous les impacts qui nous attendent. La question des centres de tri peut être un formidable travail à faire à l'échelle du Pôle métropolitain pour justement ensuite être décliné à la façon dont on voudra dans les différentes intercommunalités.

Vous le voyez, à chaque fois, ces études transversales permettraient à la fois d'aider chacune des intercommunalités à se forger ses politiques publiques, à partir de préconisations du diagnostic, mais elles permettraient aussi de sensibiliser nos populations à un certain nombre de grands enjeux. Le Pôle métropolitain demain doit être une structure qui parle à la population, je prends l'exemple du changement climatique, le Pôle métropolitain doit dire à la population ce qu'il attend sur notre Côte d'Opale et comment demain il faudra s'adapter c'est aussi le rôle du Pôle métropolitain dans une logique un peu supra par rapport aux intercommunalités, qui sont directement dans l'opérationnel, d'expliquer, d'explicitier un certain nombre d'enjeux qui vont les concerner dans les années qui viennent.

Au travers de ces exemples nous voyons donc que durant ce mandat nous pouvons être éclairés pour prévoir l'avenir de notre Côte d'Opale, le Pôle métropolitain jouant une sorte de rôle de structure supra, davantage dans la réflexion, pas forcément dans l'opérationnel,

comme il l'a déjà fait par le passé, je pense à toute la réflexion qui a été menée sur le trait de côte ou sur la démographie médicale qui ont d'abord été des sujets portés par le Pôle métropolitain.

Alors, ça a bien été dit en conférence des présidents, ce travail sur les grandes réflexions stratégiques qui touchent toutes nos intercommunalités ne doit pas nous empêcher de développer des actions opérationnelles, mais ce qui serait la caractéristique de notre travail en termes opérationnels serait une logique à la carte. Donc l'idée c'est que si à partir de ces réflexions stratégiques un certain nombre d'intercommunalités voulaient travailler ensemble à des actions opérationnelles communes, c'est l'exemple du service de défense contre la mer, ces services opérationnels seraient à la carte, c'est-à-dire qu'ils ne seraient pas obligatoires pour chacune des intercommunalités, l'idée n'est pas d'empêcher les intercommunalités de travailler ensemble, mais de laisser la liberté à chaque intercommunalité de participer à une action opérationnelle commune ou pas. Donc les réflexions stratégiques seraient portées par l'ensemble des intercommunalités parce que ça nourrit l'ensemble des intercommunalités, mais ensuite si les intercommunalités souhaitent aller plus loin que la réflexion stratégique et partager et mettre en commun des actions opérationnelles, celles-ci seraient élaborés à la carte.

Durant la conférence des présidents, des sujets ont émergé, parmi ces sujets qui ont émergé fortement des présidents d'intercommunalités, le sujet de la mobilité est également apparu, les présidents faisant le constat finalement que depuis un certain nombre d'années, notre Pôle avait un peu délaissé ce sujet et s'était peu positionné sur le champ de la mobilité à la fois pour avoir une pensée stratégique, une vision stratégique de la façon dont notre Côte d'Opale devait être accessible ou la façon de circuler sur la Côte d'Opale, les deux aspects étant à prendre en compte, finalement cette vision était peu élaborée et même sur le lobbying que nous faisons vis-à-vis de la Région ou vis-à-vis d'autres structures, je pense à la SNCF, nous ne raisonnions pas en Pôle métropolitain, mais en intercommunalités divisées, chacun allant essayer de faire son lobbying dans son coin et je prêche pour ma paroisse parce que je suis aussi coupable que les autres, le Dunkerquois a été fortement pénalisé par la SNCF dans l'évolution de ses lignes et de ses dessertes et je n'ai pas eu le réflexe en tant que président que d'essayer de m'associer à vous tous de manière à ce que nous ayons un lobbying beaucoup plus puissant vis-à-vis de la SNCF ou vis-à-vis de la Région, nous avons sans doute eu tort et moi le premier de ne pas nous fédérer pour essayer de peser davantage vis-à-vis de ces pouvoirs régionaux ou nationaux et sans doute qu'à l'avenir, ce sujet de la mobilité doit nous permettre aussi de structurer un lobbying plus puissant vis-à-vis de la Région ou de la SNCF.

Un dernier sujet est apparu dans notre conférence des présidents, j'essaie d'être synthétique, j'espère que les présidents qui étaient présents me pardonneront. Un dernier sujet qui est apparu c'est l'intuition que nous avons eue au cours du précédent mandat sur l'idée que le PMCO devait défendre cette marque Côte d'Opale est une bonne intuition, certes elle n'a pas abouti à la campagne de notoriété touristique qui visait à défendre cette marque Côte d'Opale, mais nous ne devons peut-être pas abandonner ce sujet et c'est peut-être un sujet qu'il faut remettre sur la table pour les années qui viennent et peut-être accepter, rediscuter de la façon dont on doit demain défendre intelligemment ou promouvoir intelligemment cette marque Côte d'Opale comme si finalement ce nom Pôle métropolitain de la Côte d'Opale, cette marque, était aussi un élément de notre identité qu'il ne fallait pas négliger et au contraire promouvoir et donc peut-être ne pas « abandonner le bébé avec l'eau du bain » c'est-à-dire ne pas abandonner cette idée de défendre la marque Côte d'Opale avec une campagne de notoriété touristique à côté de laquelle on serait passé, donc l'idée

a été exprimée pour que nous n'abandonnions pas cette idée de marque Côte d'Opale qui avait émergé de nos réflexions touristiques au cours du mandat précédent.

Voilà ce que je souhaitais vous dire pour faire un point d'étape, je ne vais pas résumer puisque c'était déjà un grand résumé du propos et si j'ai été un peu long et je m'en excuse, voilà en tout cas où nous en sommes dans notre réflexion, bien entendu j'ouvre le débat à la fois sur le rapport d'orientation budgétaire, mais j'imagine qu'il y aura peu de questions ou de remarques sur cette partie-là, mais aussi sur les orientations à venir pour le PMCO.

Qui souhaite prendre la parole ?

Vas-y, Antoine ! »

Monsieur Antoine LOGIE

« Monsieur le président, j'ai la même sensation que vous, je suis ragaillardi par votre discours puisque moi qui suis un fervent défenseur de la Côte d'Opale et depuis longtemps, je rappelle au passage que j'avais favorisé la création de la chambre de commerce unique allant de Bray-Dunes jusqu'à Abbeville et Le Tréport, donc je suis tout à fait ragaillardi par vos propos. »

Monsieur le Président

« Merci Antoine, mais ça ma ragaillardit aussi. Est-ce qu'il y a d'autres interventions ?
Allez-y, je vous en prie. »

Monsieur Didier BEE

« Bonjour,

Didier BEE, vice-président de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres, écoutez monsieur le président je ne peux que m'associer aux propos de notre collègue effectivement voilà des propos rassurants et j'espère simplement qu'on va rattraper très rapidement le temps perdu sur un sujet qui nous est cher sur pas mal d'Intercommunalités en particulier en milieu rural sur les enjeux liés aux déchets, donc si j'ai bien compris et je pense avoir bien compris, je pense que nous allons pouvoir avec votre directeur remettre nos travaux sur le métier et reconsidérer les choses d'une manière plus logique et dans le respect de l'étude à laquelle nous avons presque tous participé. Voilà, donc je ne peux que m'en réjouir, le deuxième point de mon intervention portera sur le fait que ce que vous avez dessiné en accord avec les présidents des différentes intercommunalités qui composent ce grand territoire qui est le PMCO me semble tout à fait intéressant, je soulignerai cependant l'intérêt d'avoir un socle de base qui soit extrêmement bien partagé et clair, parce que ça me paraît important, je pense qu'il y a des enjeux qui sont plus importants que d'autres vous l'avez dit : L'enseignement supérieur, la mobilité, les transports, les déchets, la santé qui peut être un enjeu partagé me semble-t-il, l'alimentation et pour le reste d'avoir un système à la carte, je pense que cela conviendrait à la fois aux grands territoires et aux villes plus urbanisées et au milieu rural que je suis censé représenter cette après-midi. En tout cas, merci et je dirais : de la volonté il va falloir passer au faire et très vite, parce que les choses évoluent très vite autour de nous. »

Monsieur le Président

« Merci pour votre intervention, finalement sur les déchets je vous l'ai dit, mais en même temps il fallait aussi un certain temps de maturation à l'ensemble des intercommunalités, j'intègre la communauté urbaine là-dedans, c'est une question de maturation et pourtant la question des déchets c'est une révolution et je pense que chacun en mesure l'importance, je reviens sur votre propos sur le socle de base, effectivement l'idée est là, il y aura un socle

de base au pôle métropolitain, socle de base qui a déjà été un peu constitué, je pense en particulier aux bourses aux doctorants qui font partie du socle de base puisque l'accompagnement de notre université elle doit être unanime, ces réflexions stratégiques sur les sujets que vous avez évoqués qui doivent constituer le socle de base parce que ça servira à tout le monde, l'opérationnel qui sera unanime demain peut-être émergera des volontés de travailler ensemble de manière unanime sur un certain nombre de sujets, on ne sait pas lequel, mais cela arrivera peut-être et je rajoute dans ce socle de base effectivement la marque Côte d'Opale qui nous est commune et qui doit être partagée et le reste en tant qu'actions opérationnelles sera effectivement à la carte ; c'est déjà le cas pour le service de défense contre la mer qui est aujourd'hui à la carte, c'est déjà le cas aujourd'hui des problématiques du PMCO, l'idée c'est de bien développer ça, ce qui permettra d'avoir cette structure à deux niveaux que vous évoquez.

Est-ce qu'il y a d'autres interventions ou en visio ?
Alors Monsieur GODEFROY en visio, allez-y »

Monsieur Dominique GODEFROY

« Merci Président, bonjour à tous,

je voulais dire que j'adhère à 100% à votre discours qui est enthousiaste et plein d'actions engageantes, qui promet une activité intense dans les années voire dans les mois qui viennent, je voulais simplement rajouter et compléter peut-être cette intervention : aujourd'hui, nous avons enfin une dimension des plus pertinentes pour aborder les enjeux environnementaux maritimes et le changement climatique sur la Côte d'Opale. C'est important qu'on puisse agir en terme d'inter-collectivités plutôt que d'agir collectivité par collectivité séparément et donc j'encourage tous mes collègues élus à s'engager collectivement dans cette démarche. Nous avons aussi un sujet important à aborder, global, et je crois que nous pouvons être un interlocuteur important pour la Région dans le cadre de la transition écologique et énergétique puisque nous avons sur notre littoral un élément maritime qui est l'eau de mer qui peut apporter aussi quelques solutions et quelques propositions d'orientations en terme de complément énergétique pour la région tout entière. »

Monsieur le Président

« Merci beaucoup.

Est-ce qu'on a encore des interventions en visio ?
Monsieur DISSAUX, vas-y »

Monsieur Jean-Claude DISSAUX

« Bonjour Président,

Un sujet qui me préoccupe, ayant la casquette de la Commission locale de l'eau du SAGE de la Lys et aussi vice-président à la CAPSO de l'eau et aussi maire d'Aire-sur-la-Lys : une grande partie de l'eau surface de la Lys va vers la métropole urbaine de Lille et une autre partie vers le bassin minier, on intègre effectivement l'eau, la ressource en eau dans notre réflexion qui dépasse largement la Côte d'Opale, mais qui est un enjeu majeur pour tout le monde, environnemental et je vois que là c'est la première fois que l'on pourrait examiner ce problème de l'eau sous un périmètre pertinent. Voilà je suis tout à fait d'accord avec ce qui est proposé, mais effectivement l'eau doit être intégrée dans un sujet de réflexion au niveau du PMCO. »

Monsieur le Président

« Merci Jean-Claude, on t'a très bien entendu,

D'autres interventions en visio ?
Je crois que j'ai Bertrand RINGOT ? »

Monsieur Bertrand RINGOT

« Bonjour à tous, bonjour Monsieur le président,
Je suis moi-même aussi très heureux du retour positif des collègues qui donnent un élan à notre Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale dont je suis un fervent défenseur, j'ai envie de dire aussi que par rapport à toutes les compétences potentielles qui ont été énoncées, je trouve aussi que le PMCO a un rôle à jouer d'être l'expression des territoires du littoral. Si on arrive à parler d'une seule voix à la fois par rapport à la Région, à la fois par rapport à l'Etat et même je pense à l'Union Européenne et au Comité des régions, je pense qu'on peut vraiment en tirer bénéfice, il y a quand même une série de financements qui existent aujourd'hui dans le cadre des plans de relance et le PMCO peut être un levier pour déclencher ces financements et exprimer un point de vue coordonné et unifié du littoral, on ne doit pas être loin du million d'habitants, je ne connais pas le chiffre exact mais c'est quand même à cette échelle, on est quand même en capacité de peser et d'avoir une expression entendue au plus haut niveau y compris à l'échelle européenne.
Merci. »

Monsieur le Président

« Merci Bertrand, c'est bien entendu, c'est 780 000 habitants, le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale aujourd'hui.
Madame CHEVALIER »

Madame Nicole CHEVALIER

« Bonjour Président, bonjour à tous,
Je me rends compte que les propositions de la Communauté de Communes ne vous sont pas arrivées en temps et en heure, ne vous inquiétez pas, elles seront sur votre bureau la semaine prochaine, alors nous avons réfléchi au devenir du PMCO, je vais synthétiser, nous avons fait 3 propositions :
- la première c'était en matière de mobilité, la loi d'orientation des mobilités de décembre 2019 devait aboutir à ce que ce soient les communautés de communes qui se chargent de cette compétence,
- nous avons aussi une 2^e proposition dans le domaine de l'aménagement par le biais de l'Inter SCoT, je ne vais pas détailler,
- et je rejoins également M. Godefroy en ce qui concerne la troisième piste sur l'inscription du pôle dans la démarche de la transition écologique et énergétique et enfin nous avons réfléchi également à la décision au cas où le maintien du PMCO ne se serait pas fait et il conviendrait de défendre le maintien du service rendu par le service commun de défense contre la mer, voilà je vous fais parvenir tout ceci et je m'excuse de ne pas l'avoir fait en temps et en heure. »

Monsieur le Président :

« Merci Nicole, on t'a bien entendue, tu sais, mais au regard de tout ce que j'ai entendu, le pôle métropolitain n'est pas menacé, on y tient tous, très sincèrement j'ai eu suffisamment d'assurance de chacun pour savoir que finalement tout le monde y tient beaucoup, d'ailleurs ça me fait chaud au cœur parce que c'est une institution historique qui est importante.
Merci Nicole.
Je n'ai pas d'autres interventions en visio ?
Daniel FASQUELLE, vas-y »

Monsieur Daniel FASQUELLE :

« Merci Président, quelques remarques rapidement s'agissant de la marque, c'est vrai que la marque « Côte d'Opale » on l'a tous en partage, on la fait vivre chacun de notre côté, je taquinais le maire de Boulogne qui a qualifié Boulogne comme capitale de la Côte d'Opale, mais il peut y avoir plusieurs capitales sur la Côte d'Opale, c'est ce qu'il avait répondu avec humour dans la presse et ça me va très bien, je pense qu'on n'a pas forcément vocation à dire que le pôle métropolitain doit être détenteur de la marque Côte d'Opale et doit être le seul à utiliser la marque Côte d'Opale, ça serait une mauvaise voie, par contre laisser chacun y aller en ordre dispersé, c'est synonyme de richesse, mais ça pourrait aussi nous nuire, parce qu'une marque ça s'entretient, ça se cultive, il faut lui donner une image, une notoriété, au sein du PMCO, il pourrait y avoir un petit groupe de travail ne serait-ce que pour qu'on coordonne la façon dont on anime ces différentes marques et qu'on voit éventuellement s'il n'y a pas des actions à avoir en commun, notamment l'après Brexit en direction de la Grande Bretagne, moi j'avais monté un rendez-vous à l'ambassade de Grande Bretagne pour ce qui est de ma commune pour rencontrer des journalistes, on pourrait faire la même chose à ce moment-là avec tous ceux qui portent la marque Côte d'Opale et le PMCO, l'exemple d'une action qu'on pourrait avoir en commun, peut-être qu'on a été trop ambitieux, c'est pour cela que ça n'a pas fonctionné, mais entre faire trop et ne rien faire du tout, il y a peut-être un intermédiaire sur lequel on pourrait travailler.

La question de la mobilité, ça me semble une question majeure pour le vivre aussi, pour nos malheureux étudiants qui ont à se déplacer entre les différents sites de l'ULCO par exemple, mais pas seulement, les travailleurs, tous ceux qui ont besoin de se déplacer pour des raisons professionnelles, il y a la question d'accès au territoire comme tu l'as dit, la question de la mobilité dans le territoire et ça c'est vraiment un sujet PMCO, quand la SNCF a réduit nos horaires de train, on s'est battu tous, mais en ordre dispersé. A un moment, si on y avait été tous ensemble, Calais qui se bat pour avoir des arrêts plus souvent de l'Eurotunnel, toi ici pour que Dunkerque soit mieux desservi par des TGV, les TER-GV qui ont été remis en cause pour desservir par exemple Rang-du-Fliers Verton Berck ou Etaples le Touquet enfin tous ces sujets-là, on a de quoi se battre en commun.

En ce qui concerne l'université, car c'est quand même ma casquette ici, simplement pour vous dire qu'effectivement je partage tout à fait l'avis de l'ULCO qu'il faut se tourner vers Amiens, parce qu'on n'a pas toujours la taille critique, dans nos laboratoires, dans nos équipes d'enseignants ou de chercheurs, dans certaines disciplines à l'ULCO, on sait que c'est compliqué de travailler avec Lille parce que Lille est toujours un peu autocentré et par contre on a une université qui n'est pas loin de nous, dont on peut se rapprocher depuis la création des Hauts-de-France qui est l'université d'Amiens. Il y a déjà des contacts qui ont été pris, mais qui peuvent parfaitement être renforcés avec Amiens et seraient dans le sens que tu souhaites Patrice, quand tu dis qu'on peut se rapprocher du Syndicat Mixte de la Baie de Somme. S'agissant de thématiques comme l'environnement qui a été évoquée par plusieurs d'entre vous, c'est une thématique majeure de l'université qui pourrait épauler le PMCO s'il s'empare de cette thématique.

Et un dernier point, j'en profite, s'agissant des candidatures retenues pour les allocations, tu as parlé des 6 attributions, vous aviez souhaité qu'elles soient réorientées parce qu'à un moment c'était très littoral et très industriel : je veux vous dire que c'est le cas, puisque sur les 6 candidatures retenues, il y en a plusieurs qui concernent les territoires ruraux ou des thématiques qui ne sont pas seulement des thématiques de sciences dures, je pense notamment à une thèse sur les enjeux de l'écotourisme, l'écotourisme ça concerne

l'ensemble de notre territoire, il y a aussi une thèse qui est en préparation sur la revalorisation de l'anas de lin, le lin c'est la fibre, mais également tous les coproduits notamment les anas et ça concerne tout le Sud de la Côte d'Opale et même les producteurs de lin dans tout le Sud de la Côte d'Opale et peut-être pas seulement, et il y a aussi une étude qui est très intéressante sur la combustion de la biomasse, on sait que c'est un débouché aujourd'hui pour nos agriculteurs, tout ça pour vous dire qu'on est attentif quant aux sujets de thèse à ce qu'ils couvrent vraiment de mieux en mieux toutes les problématiques du territoire, y compris celles des communes rurales qui contribuent maintenant depuis 2 ou 3 ans au financement de ces thèses. »

Monsieur le Président

« J'avoue que cela a été une très belle évolution, cette articulation avec les sujets de thèses. Peut-être qu'il fallait à un moment donné redire à l'ULCO qu'on tenait à ce que les sujets soient en lien avec nos problématiques.

C'est peut-être une bonne idée qu'a eue Frédéric avec la capitale de la Côte d'Opale. Il me semble qu'à l'échelle européenne je crois, on fait les capitales européennes de la culture, j'ai même vu la capitale verte. On pourrait faire la capitale de la Côte d'Opale et changer de territoire chaque année en commençant peut-être par Boulogne d'ailleurs et chaque année une ville de la Côte d'Opale se verrait décerner le titre de capitale de la Côte d'Opale et aurait à mettre en œuvre une série de manifestations à caractère culturel ou autre, c'est une idée que tu nous as lancée Frédéric. »

Monsieur Frédéric CUVILLIER

« Merci pour ce lancement finalement, Monsieur le Président, salutation à toutes et tous, avec le sourire bien évidemment, parce que l'initiative de la Côte d'Opale était une initiative qui a fait beaucoup parler et qui finalement, m'a rassuré sur l'avenir du pôle métropolitain, d'autant plus que je n'ai pas la paternité de cette initiative, « la capitale » et quand j'ai vu, combien, d'un coup, d'un seul, tout le monde souhaitait revendiquer son appartenance à la Côte d'Opale, je me suis dit le débat n'est plus, ça y est, nous avons passé le cap, il fallait bien un aiguillon pour permettre de resserrer les rangs et faire en sorte que nous puissions revendiquer notre appartenance à la Côte d'Opale et c'est tant mieux. Et je pense en effet, qu'il y a d'abord une diversité de sites, diversité de villes, diversité de territoires et que l'important c'est la complémentarité de tout ça.

On a bien noté par les contributions, je saluerai aussi comme tu l'as fait, mais c'était un signe aussi d'attachement à la notion de Côte d'Opale et au pôle métropolitain, ce sont les nombreuses contributions des organismes associés, l'université bien évidemment qui est au cœur même de la naissance du syndicat mixte à l'époque et du pôle métropolitain, qui a besoin de nous et nous avons besoin d'elle, c'est vrai aussi des agences de développement économique et d'attractivité, qui doivent travailler en réseau, elles le font, et elles doivent nous donner aussi un éclairage, une orientation.

Je souscris complètement et je pense que c'est la bonne méthode d'avoir des visions prospectives, des champs d'études sur le long terme sur des questions sociétales, sur des enjeux énergétiques, climatiques, l'évolution de la pression connue sur notre littoral et sur l'arrière-pays, et de regarder plus à la carte comme cela a été dit je suis persuadé comme sur le précédent de la capitale de la Côte d'Opale, que plus on sera dans la démonstration de la capacité à faire ensemble des thèmes qui peuvent être partagés plus tous ceux qui se sentent un peu étrangers, à l'écart ou ne souhaitent pas véritablement s'inscrire dans la dynamique, seront attirés par la dynamique, et que les pistes qui ont été données sont

pertinentes, elles sont à la fois pragmatiques, utiles et nécessaires. Je reviens sur la mobilité, nous avons l'autoroute A 16 qui a été structurante pour notre Côte d'Opale et depuis nous n'avons pas avancé, d'autant plus que nous avons besoin de cette liaison entre nos différentes villes et territoires et puis il y a d'autres axes, comme Joël le disait, on peut peut-être en parler de la N42 ou de Etaples à Saint Pol qui sont des axes nécessaires en termes de mobilité.

La question du Brexit, un mot pour souligner que plus que d'autres, nous avons besoin de penser d'abord aux conséquences de cette nouvelle donne politique, mais plus que d'autres nous avons besoin d'échanges avec nos voisins, partenaires et amis britanniques. Nous avons peut-être à mener des initiatives dans leur direction pour regarder comment travailler ensemble et de faire en sorte que ce ne soit pas un obstacle, mais bien une possibilité de profiter de cette proximité historique dans la vicissitude bien connue de nos relations historiques, mais qui ne doit pas s'arrêter à cette page qui est malheureuse, que nous regrettons, mais qui doit nous permettre de relancer. Il y a beaucoup de perspectives et c'est bien en ce début de mandat qu'on puisse redonner par cette contribution collective, un sens à ce que doit être notre action commune. Je suis assez optimiste, même très optimiste, sur le fait que d'ailleurs, nous sommes nombreux ici en présentiel ou de façon distanciée, nombreux à partager ce qui a été dit, et cela augure je pense une belle évolution pour la suite. »

Monsieur Joël DUQUENOY

« Simplement un mot pour me réjouir aussi, suite à la conférence des présidents, parce que quand nous avons fait l'installation, j'avais plutôt l'impression que nous étions sur la fin du PMCO et ensuite après les contributions que nous avons vues de nos collègues des différents territoires, je me réjouis. Même nous, si nous sommes un territoire je dirais intermédiaire, l'Audomarois avec la CCPL, nous devons regarder également ce qui se passe sur le PMCO et l'idée qui a été présentée par les uns et les autres de dire l'opérationnel peut se faire plus à la carte, cela nous convient parfaitement. Donc je me réjouis que nous ayons été entendus, Patrice a bien compris nos enjeux parce que nous sommes aussi attirés bien évidemment par la MEL et le Béthunois parce que nous avons aussi des sujets communs, je vois Jean-Claude, le tourisme fluvial fait partie de nos discussions actuellement et d'autres sujets bien évidemment, mais je pense que nous souhaitons que le fait de réinterroger les intercos ça a été un moment important parce que chacun a pu se repositionner, redéfinir pour le mandat 2020-2026 nos objectifs et j'espère que le PMCO va retrouver son dynamisme et je le souhaite, et nous apporterons notre contribution bien évidemment. J'ai oublié de parler aussi de ce qu'a dit avant Frédéric, parce que nous sommes très attachés à la 42, l'axe Lille Boulogne en passant par l'Audomarois, ne pas l'oublier aussi dans nos contributions. »

Monsieur le Président

« Merci à tous, je vous propose de clore ce qui est officiellement le débat d'orientation budgétaire mais que nous avons voulu plus large, le débat ainsi posé, nous adopterons notre budget au prochain comité syndical, mais nous en profiterons aussi pour adopter une feuille de route. Donc ce que je propose c'est qu'à partir de ce débat nous puissions écrire ce que nous nous sommes dit là, et éventuellement compléter par les contributions qui sont encore à venir, le débat n'est pas terminé, c'est en mars-avril que nous devons adopter une sorte de feuille de route, d'agenda du PMCO pour ce mandat 2020-2026 donc si vous avez encore des contributions à apporter vous pouvez encore le faire. Et je vous proposerai à cette occasion, à la fois aux présidents, mais également à l'ensemble des membres de notre comité syndical une sorte de feuille de route du PMCO pour le mandat à venir, en tout cas je vous remercie pour ces contributions.

Je vous propose de passer plus rapidement maintenant au vote de quelques délibérations :

➤ **Délibérations :**

- La 1ère délibération concerne la Désignation des représentants du PMCO auprès de l'agence d'urbanisme de Dunkerque.

Il convient en effet de redésigner à l'agence d'urbanisme un membre de Dunkerque car il s'est avéré qu'il y avait des doublons, je propose donc la désignation de Madame Danièle BELE-FOUQUAERT,

Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

Je vous en remercie.

Nous devons aussi désigner quelqu'un pour l'agence de Saint-Omer. Joël, j'attendrai ta proposition dès que nous l'aurons. Nous pourrons le faire en mars avril.

- Sur la délibération n°2 Service commun de défense contre la mer - Adhésion à France Dignes

Cette adhésion d'un montant de 750 euros permettra aux 4 EPCI membres du service mutualisé de bénéficier de formations et d'une veille spécialisée.

Pas d'objections ? pas de votes contre ?

Je vous en remercie.

- La 3e délibération toujours Service commun de défense contre la mer – Acquisition de données de suivi du trait de côte (accord-cadre à bons de commande)

Pour bien suivre le trait de côte et l'estran, il faut disposer de données. Un accord cadre à bons de commandes va être passé pour un coût annuel de 50 000 euros financé par les 4 EPCI membres :

Pas d'oppositions ? pas d'abstentions ?

Je vous en remercie.

- La 4e délibération : Le Paiement de la contribution nationale 2021 du PMCO au titre de l'assistance technique pour le programme de coopération transfrontalière Interreg 2 Mers 2015-2021

Il faut rappeler que nous avons fait le choix, pour que les organismes, associations et collectivités du territoire en profitent davantage, de recruter une animatrice du programme, nous permettant ainsi également de participer au tour de table de sélection des projets avec la Région et les 2 départements. Notre animatrice est partie pour mutation professionnelle en fin de programme et il nous est apparu judicieux de ne pas la remplacer, mais nous devons continuer à participer à l'animation technique du programme. Nous avons ici le solde à payer pour 15 489,40 euros. Le Brexit aura bien sûr eu raison de ce programme qui ne se prolongera pas bien entendu.

Pas de votes contre ? pas d'abstentions ?

Je vous en remercie.

- Enfin dernière délibération de notre ordre du jour La Désignation des représentants du PMCO auprès de l'Université du Littoral

Nous avons désigné Daniel FASQUELLE pour nous représenter au sein du CA et du conseil scientifique mais en tant que salarié de l'ULCO, il s'est avéré qu'il ne pouvait pas l'être. Je vous propose donc me désigner moi-même du coup au CA et M. WAROCZYK au comité scientifique.

Est-ce que quelqu'un s'y oppose ? M. WAROCZYK, vous ne vous y opposez pas ?

Je vous en remercie.

Pas de questions diverses ?

Vas-y Antoine je t'en prie »

Monsieur Antoine LOGIE

« Dans ton propos tout à l'heure, tu as parlé dans les pistes de travail de faire bloc et de faire un peu de lobbying par rapport à certaines instances, nous étions un certain nombre lundi dernier derrière nos écrans pour écouter le président de région et le préfet de région lors de la CTAP nous dérouler le programme du contrat de plan, il y a aussi le SRADDET et dans l'interface entre la région et nos intercommunalités, il y a ce qu'on appelle la conférence territoriale, il y a quelques années le groupe, à peu près homogène Côte d'Opale, aujourd'hui depuis 2-3 ans la Région nous a saucissonné et elle nous réunit de façon séparée, il serait peut-être intéressant de demander à la Région que dans ces discussions sur le SRADDET, sur le contrat de plan, etc. nous soyons réunis en un seul groupe et non pas de façon divisée, alors est-ce volontaire ou pas, je n'en sais rien, je fais juste la proposition qu'on soit rassemblé. »

Monsieur le Président

« Je ferai cette proposition auprès du président de région parce que tu as tout à fait raison, il n'y a aucune raison qu'on soit effectivement séparé. Je l'ai dit en conférence des présidents, je regrette aujourd'hui l'absence de vision d'aménagement du territoire de la Région, je le dis sincèrement, je regrette que le président de région n'ait pas perçu que les pôles métropolitains pouvaient être de formidables outils au service de la Région, je regrette qu'il ne s'appuie pas davantage dessus, je le lui ai dit, on a eu un échange avec des discussions à ce propos directement avec Xavier BERTRAND, je ne désespère pas et j'espère que certains d'entre nous ici m'aideront à faire passer ce message. Je ne désespère pas qu'il puisse y avoir une meilleure compréhension pour la Région de voir l'intérêt que peuvent représenter des structures comme le pôle métropolitain, pour pouvoir justement s'appuyer sur des réflexions qui sont déjà présentes, ta réflexion est totalement pertinente et j'en ferai à nouveau la remarque auprès de la Région.

Jean-Marc, on écrira un courrier officiellement pour interpeller la Région, tu as totalement raison, il y a une cohérence Côte d'Opale, il y a une vraie légitimité de garder quand on élabore un SRADDET ou quand on fait un CPER.

Merci à vous, je vous souhaite une excellente soirée puis un excellent weekend qui ne verra pas de carnaval de Dunkerque.

Bonne soirée »

Clôture de la séance 16h05